

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON



MAIRIE
DE

SAINT-JEAN-DU-BRUEL

Nombre de conseillers :

En exercice..... 15
Quorum..... 8
Présents..... 13
Votants..... 15
Procurations..... 2

Date de la convocation : 18 03/2024

**PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL**

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE

Le 22 mars à 20h30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL,
légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil,
Sous la présidence de **Monsieur VIDAL Claude, maire**

PRÉSENTS : Mesdames COBO Rolande, DELEU Françoise, JUANABERRIA Anne-Marie, MASSON Aurélie, VIALA Régine, ASSIÉ Allan, DAUMAS Jean-Michel, DRIGOUT Jean-Luc, QUATREFAGES Damien, REFREGERS Claude, VERGUES Michel, VIDAL Claude, VIDAL Didier.

PROCURATIONS : Monsieur VIALA Daniel a donné procuration à Monsieur VIDAL Didier, Madame VIDAL Nadine a donné procuration à Madame JUANBERRIA Anne-Marie.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur DRIGOUT Jean-Luc a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

**SÉANCE N° 6
DÉLIBÉRATION N° 1**

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Le conseil municipal désigne M. Jean-Luc DRIGOUT pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Délibération approuvée à 15 voix pour

**SÉANCE N° 6
DÉLIBÉRATION N° 2**

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2024

Le conseil municipal approuve le procès-verbal du Conseil municipal du 15 mars 2024.

Délibération approuvée à 15 voix pour

**SÉANCE N° 6
DÉLIBÉRATION N° 3**

**BUDGET ANNEXE DE L'EAU
APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2023**

Le conseil municipal approuve le compte de gestion du budget annexe de l'eau du comptable pour l'exercice 2023 dont les écritures sont identiques à celles du compte administratif pour l'année 2023 et qui sera visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

Délibération approuvée à 15 voix pour

**SÉANCE N° 6
DÉLIBÉRATION N° 4**

**BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT
APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2023**

Le conseil municipal approuve le compte de gestion du budget annexe de l'assainissement du comptable pour l'exercice 2023 dont les écritures sont identiques à celles du compte administratif pour l'année 2023 et qui sera visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

Délibération approuvée à 15 voix pour

**SÉANCE N° 6
DÉLIBÉRATION N° 5**

**BUDGET ANNEXE DE LA STATION-SERVICE
APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2023**

Le conseil municipal approuve le compte de gestion du budget annexe de la station-service du comptable pour l'exercice 2023 dont les écritures sont identiques à celles du compte administratif pour l'année 2023 et qui sera visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

Délibération approuvée à 15 voix pour

**SÉANCE N° 6
DÉLIBÉRATION N° 6**

**BUDGET ANNEXE DE LA MICROCENTRALE
APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2023**

Le conseil municipal approuve Le conseil municipal approuve le compte de gestion du budget annexe de la microcentrale du comptable pour l'exercice 2023 dont les écritures sont identiques à celles du compte administratif pour l'année 2023 et qui sera visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

Délibération approuvée à 15 voix pour

**SÉANCE N° 6
DÉLIBÉRATION N° 7**

**BUDGET ANNEXE DU VILLAGE VACANCES
APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2023**

Le conseil municipal approuve le compte de gestion du budget annexe de du village vacances du comptable pour l'exercice 2023 dont les écritures sont identiques à celles du compte administratif pour l'année 2023 et qui sera visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

Délibération approuvée à 15 voix pour

**SÉANCE N° 6
DÉLIBÉRATION N° 8**

**BUDGET ANNEXE DE L'EAU
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2023**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de délibérer sur le compte administratif 2023 dressé par l'ordonnateur et lequel peut se résumer ainsi :

EAU	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opération de l'exercice 2023	196 838.56 €	194 412.06 €	8 545.93 €	42 067.54 €	205 384.49 €	236 479.60 €
Résultat comptable 2023		-2 426.50 €		33 521.61 €		31 095.11 €
Résultats antérieurs reportés (excédent ou déficit)			-19 831.40		-19 831.40 €	0.00 €
Résultat de clôture à affecter		-2 426.50 €		13 690.21 €		11 263.71 €
RAR 2023			103 041.60 €	80 800.00 €	103 041.60 €	80 800.00 €
Résultats définitifs		-2 426.50 €		-8 551.39 €		-10 977.89 €

Le conseil municipal adopte le compte administratif tel qu'il a été présenté.

*Délibération approuvée à 14 voix pour
(Le Maire quitte la salle lors du vote du CA)*

**SÉANCE N° 6
DÉLIBÉRATION N° 9
BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2023**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de délibérer sur le compte administratif 2023 dressé par l'ordonnateur et lequel peut se résumer ainsi :

ASSAINISSEMENT	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opération de l'exercice 2023	112 656.59 €	108 709.09 €	75 066.61 €	63 586.38 €	187 723.20 €	172 295.47 €
Résultat comptable 2023		-3 947.50 €		-11 480.23 €		-15 427.73 €
Résultats antérieurs reportés (excédent ou déficit)		61 699.44 €		32 820.70 €		94 520.14 €
Résultat de clôture à affecter		57 751.94 €		21 340.47 €		79 092.41 €
RAR 2023			250 449.82 €	207 685.00 €	250 449.82 €	207 685.00 €
Résultats définitifs		57 751.94 €		-21 424.35 €		36 327.59 €

Le conseil municipal adopte le compte administratif tel qu'il a été présenté.

*Délibération approuvée à 14 voix pour
(Le Maire quitte la salle lors du vote du CA)*

**SÉANCE N° 6
DÉLIBÉRATION N° 10
BUDGET ANNEXE DE LA STATION-SERVICE
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2023**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de délibérer sur le compte administratif 2023 dressé par l'ordonnateur et lequel peut se résumer ainsi :

STATION-SERVICE	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opération de l'exercice 2023	360 108.16 €	357 328.00 €	10 190.60 €	635.20 €	370 298.76 €	357 963.20 €
Résultat comptable 2023		-2 780.16 €		-9 555.40 €		-12 335.56 €
Résultats antérieurs reportés (excédent ou déficit)	-110.70 €			4 073.40 €		4 073.40 €
Résultat de clôture à affecter		-2 890.86 €		-5 482.00 €		-8 372.86 €
RAR 2023					0.00 €	0.00 €
Résultats définitifs		-2 890.86 €		-5 482.00 €		-8 372.86 €

Le conseil municipal adopte le compte administratif tel qu'il a été présenté.

*Délibération approuvée à 14 voix pour
(Le Maire quitte la salle lors du vote du CA)*

**SÉANCE N° 6
DÉLIBÉRATION N° 11**

**BUDGET ANNEXE DE LA MICROCENTRALE
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2023**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de délibérer sur le compte administratif 2023 dressé par l'ordonnateur et lequel peut se résumer ainsi :

MICROCENTRALE	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opération de l'exercice 2023	14 529.79 €	6 494.35 €	260.00 €	6 246.83 €	14 789.79 €	12 741.18 €
Résultat comptable 2023		-8 035.44 €		5 986.83 €		-2 048.61 €
Résultats antérieurs reportés (excédent ou déficit)	-12 196.06			40 425.01 €		40 425.01 €
Résultat de clôture à affecter		-20 231.50 €		46 411.84 €		26 180.34 €
RAR 2023					0.00 €	0.00 €
Résultats définitifs		-20 231.50 €		46 411.84 €		26 180.34 €

Le conseil municipal adopte le compte administratif tel qu'il a été présenté.

Délibération approuvée à 14 voix pour
(Le Maire quitte la salle lors du vote du CA)

**SÉANCE N° 6
DÉLIBÉRATION N° 12**

**BUDGET ANNEXE DU VILLAGE VACANCES
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2023**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de délibérer sur le compte administratif 2023 dressé par l'ordonnateur et lequel peut se résumer ainsi :

VILLAGE VACANCES	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opération de l'exercice 2023	66 539.54 €	49 488.66 €	12 365.24 €	2 075.78 €	78 904.78 €	51 564.44 €
Résultat comptable 2023		-17 050.88 €		-10 289.46 €		-27 340.34 €
Résultats antérieurs reportés (excédent ou déficit)	-42 863.47 €			10 999.05 €		10 999.05 €
Résultat de clôture à affecter		-59 914.35 €		709.59 €		-59 204.76 €
RAR 2023					0.00 €	0.00 €
Résultats définitifs		-59 914.35 €		709.59 €		-59 204.76 €

Le conseil municipal adopte le compte administratif tel qu'il a été présenté.

Délibération approuvée à 14 voix pour
(Le Maire quitte la salle lors du vote du CA)

**SÉANCE N° 6
DÉLIBÉRATIONS N° 13
BUDGET ANNEXE DE L'EAU
AFFECTATION DES RÉSULTATS**

Le conseil municipal affecte sur le budget annexe de l'eau 2024 les résultats de fonctionnement négatifs en dépenses de fonctionnement au compte 002 soit -2 426.50 € ;

Le conseil municipal affecte sur le budget annexe de l'eau 2024 les résultats d'investissement positifs en recettes d'investissement au compte 001 soit 13 690.21 € ;

Délibération approuvée à 15 voix pour

**SÉANCE N° 6
DÉLIBÉRATIONS N° 14
BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT
AFFECTATION DES RÉSULTATS**

Le conseil municipal affecte sur le budget annexe de l'assainissement 2024, 21 424.35 € en réserves au compte 1068 de la section d'investissement et en recettes de fonctionnement au compte 002 soit 36 327.59 € ;

Le conseil municipal affecte le résultat d'investissement positif en recettes d'investissement au compte 001 soit 21 340.47 €

Délibération approuvée à 15 voix pour

**SÉANCE N° 6
DÉLIBÉRATIONS N° 15
BUDGET ANNEXE DE LA STATION-SERVICE
AFFECTATION DES RÉSULTATS**

Le conseil municipal affecte sur le budget annexe de la station-service 2024 les résultats de fonctionnement négatifs en dépenses de fonctionnement au compte 002 soit - 2 890.86 € ;

Le conseil municipal affecte sur le budget annexe de la station-service 2024 les résultats d'investissement négatifs en dépenses d'investissement au compte 001 soit - 5 482.00 € ;

Délibération approuvée à 15 voix pour

**SÉANCE N° 6
DÉLIBÉRATIONS N° 16
BUDGET ANNEXE DE LA MICROCENTRALE
AFFECTATION DES RÉSULTATS**

Le conseil municipal affecte sur le budget annexe de la microcentrale 2024 les résultats de fonctionnement négatifs en dépenses de fonctionnement au compte 002 soit -20 231.50 € ;

Le conseil municipal affecte sur le budget annexe de la microcentrale 2024 les résultats d'investissement positifs en recettes d'investissement au compte 001 soit 46 411.84 € ;

Délibération approuvée à 15 voix pour

**SÉANCE N° 6
DÉLIBÉRATIONS N° 17
BUDGET ANNEXE DU VILLAGE VACANCES
AFFECTATION DES RÉSULTATS**

Le conseil municipal affecte sur le budget annexe du village vacances 2024 les résultats de fonctionnement négatifs en dépenses de fonctionnement au compte 002 soit - 59 914.35 € ;

Le conseil municipal affecte sur le budget annexe du village vacances 2024 les résultats d'investissement positifs en recettes d'investissement au compte 001 soit 709.59 € ;

Délibération approuvée à 15 voix pour

**SÉANCE N° 6
DÉLIBÉRATIONS N° 18
FESTIVAL LES CASTAGNOUS
DROIT D'ENTRÉE AU SPECTACLE**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre du Festival les Castagnous organisé par la commune de Saint Jean du Bruel les 19 et 20 avril prochain à la salle d'animation, il convient de fixer les tarifs du droit d'entrée au spectacle.

Les tarifs proposés sont les suivants :

- 1 entrée à 1 spectacle = 5,00 € (billet de couleur verte)
- 1 entrée à 2 spectacles = 8,00 € (billet de couleur jaune)
- 1 entrée à 3 spectacles = 12,00 € (billet de couleur bleue)

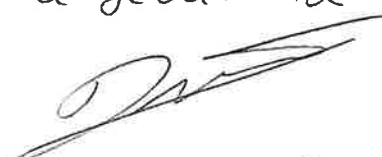
Le conseil municipal valide les tarifs proposés ci-dessus.

Délibération approuvée à 15 voix pour

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe le conseil des achats qu'il a effectués depuis le dernier conseil :
 - 170 € pour l'élévateur de l'école
 - 100 € pour l'onduleur de l'école
 - Fuel pour la salle d'animation, l'école et la mairie
 - 70 € pour les cartouches de désenfumage de l'école
 - 750 € pour le chauffe-eau de la gendarmerie
 - 10 536 € pour l'élagage des peupliers et des platanes
 - 1 124 € pour une pompe de relevage Veolia
- Réunion sur le service civique à la sous-préfecture de Millau
- Demande de rendez-vous d'un administré qui demande l'élargissement du chemin du Barry
- L'association A2D propose l'installation d'éclairage LED suspendu dans les arbres de l'Esplanade
- Françoise Deleu présente son projet d'habillage des arbres en tricot
- Didier Vidal présente le Festival des Castagnous et demande des volontaires pour l'organisation.
- Jean-Michel Daumas dénonce l'imprécision des statuts du SADI et propose de ne pas valider le procès-verbal à la prochaine réunion de la ComCom.

La séance est levée à 22h15

Le Secrétaire

Jean-Luc DRIGOUT

Le Maire

Claude VIAL